

RÈGLES DE PRATIQUE DANS LES CLUBS FFA

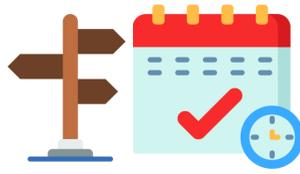
A compter du 28 novembre 2020

Pour les dirigeants de clubs



Evaluer le risque sanitaire local

et s'assurer des autorisations locales et territoriales. (Interdiction d'accès au public, ouverture ou non des installations, conditions d'utilisation...).



Etablir un planning et recenser les participants

En établissant un planning des entraînements vous devez être en capacité de recenser les présences horodatées des acteurs sur les installations mais aussi de gérer les flux et les espaces.



Limiter les réunions

du club en présentiel en privilégiant les réunions en visio-conférence ou téléphonique.



Informier préalablement et régulièrement les adhérents

sur les conditions sanitaires des activités du club. Former et informer également l'encadrement des règles à appliquer.



**#Tous
AntiCovid**

Encourager le téléchargement de l'application #TousAntiCovid



Ouverture exclusivement des installations extérieures

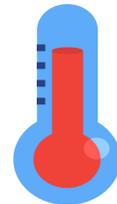
(ERP de type PA)
Accès aux espaces couverts (ERP type X) uniquement pour les sportifs de haut-niveau et autres listés.



Le masque doit être porté par toutes les personnes, à partir de 6 ans en dehors de l'espace de pratique.



Mettre à disposition du **gel hydroalcoolique.**



S'équiper d'un thermomètre

pour pouvoir prendre la température des enfants qui présenteraient des symptômes.



Lavage des mains

à l'entrée et sortie du stade et après le passage aux toilettes. Supervision par un adulte pour les U12

Anticiper

A partir du 15 décembre, le confinement devrait être levé

- Les limitations des 20 km, des 3 heures et d'une fois par jour ne seront plus d'actualité
- Mais un couvre-feu sera mis en place de 21h00 à 07h00 : faire en sorte que les entraînements se finissent à une heure permettant aux sportifs de rentrer chez eux avant 21h
- Les entraînements en salle seront étendus aux sportifs mineurs uniquement = anticiper avec les gestionnaires d'installations couvertes (gymnases, salles de musculation, pistes couvertes)
- Les réunions en présentiel seront de nouveau possibles